

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ S1P/S2/S3



En bref

Les chaussures de sécurité sont des types de chaussures qui assurent la protection du pied et préviennent les glissements ou limitent les conséquences en cas de chute d'objet.

Elles sont dotées d'un embout de sécurité appelé coquille de protection. C'est ce que l'on appelle des chaussures de sécurité coquées. Cette coquille de protection est conçue pour résister à un écrasement de 200 joules. Les chaussures de sécurité sont reconnaissables par la notation "S".

La norme ISO EN 20345

La norme EN 20345 définit plusieurs catégories de protection principales que l'on appelle souvent norme principale, ainsi que des niveaux de protection additionnels que l'on appelle norme complémentaire :

- SB
- S1
- S1P
- S2
- S3
- S4
- S5

Ici, seules les chaussures de type S1P, S2 et S3 seront abordées.

Le niveau SB

C'est le niveau de protection minimal qui réunit les exigences fondamentales de protection communes à toutes les chaussures de sécurité certifiées EN 20345.

Les chaussures doivent ainsi avoir un embout de protection résistant à un choc d'une énergie de 200 joules et un écrasement de 15 kN, innocuité, confort, solidité et semelle contre les glissades.

La résistance au glissement fait aussi partie des exigences fondamentales de la norme EN 20345. Mais la capacité antidérapante d'une semelle doit être testée par une autre norme, la EN 13287.

La norme EN 13287

C'est la norme qui certifie que les chaussures ont une résistance au glissement. Il existe 3 niveaux de résistance :

- SRA : Semelle testée sur sol céramique uniquement
- SRB : Semelle testée sur sol acier uniquement
- SRC : Semelle résistante aux glissades, testée sur sol céramique et acier

Les niveaux de protection supplémentaires

Il en existe un certain nombre, mais tous ne sont pas utiles ici. Voici ceux qui le sont :

- A : Chaussures antistatiques. Réduction de l'accumulation d'électricité statique
- E : Absorbeur d'énergie au talon : protection contre les chocs au niveau du talon
- FO : Semelle qui résiste aux hydrocarbures
- P : Semelle anti-perforation
- WRU : Tige hydrofuge : résistance à la pénétration et à l'absorption de l'eau

Quelles chaussures choisir ?

Les chaussures S1P

Les chaussures S1P ont les niveaux de protection suivants :

- SB : Basique
- A : Réduisent l'électricité statique
- E : Protègent le talon des chocs
- FO : La semelle résiste aux hydrocarbures
- P : La semelle est anti-perforation

Elles conviennent parfaitement pour les travailleurs qui évoluent dans un environnement sec et sur un sol plat.

Les chaussures S2

Les chaussures S2 ont les niveaux de protection suivants :

- SB : Basique
- A : Réduisent l'électricité statique
- E : Protègent le talon des chocs
- FO : La semelle résiste aux hydrocarbures
- WRU : Résistance à l'eau (partielle)

Contrairement aux S1P, elles sont traitées pour être hydrofuges et sont donc idéales pour les travailleurs qui évoluent dans un environnement humide et sur un sol plat. En revanche, elles n'ont pas de semelle anti-perforation.

Les chaussures S3

Les chaussures de sécurité S3 sont la combinaison des chaussures S1P et S2. Elles ont donc les niveaux de protection suivants :

- SB : Basique
- A : Réduisent l'électricité statique
- E : Protègent le talon des chocs
- FO : La semelle résiste aux hydrocarbures
- WRU : Résistance à l'eau (partielle)

Elles sont donc adaptées pour tous les types de sols, y compris humides et à risques.

L'entretien de la chaussure

L'entretien de la semelle d'usure d'une chaussure professionnelle, c'est-à-dire la semelle de marche directement en contact avec le sol, est un paramètre essentiel pour conserver l'adhérence. Il faut donc régulièrement la nettoyer, d'autant plus si elle possède des crampons où des débris, des petits cailloux ou de la terre peuvent s'agglomérer.

Nettoyer la semelle de l'accumulation de la saleté ou de la graisse permet d'éviter l'altération de l'adhérence de la semelle.

De même, si la semelle d'usure est usée, il est préférable de remplacer la paire de chaussures, au risque de ne plus être protégé du risque de chute.

